



# MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE PENIBILITE AU SEIN DE LA BRANCHE AGROCHIMIE DU GROUPE ROULLIER



2013

03/12/2013

# C'EST QUOI LE GROUPE ROULLIER ?



## NUTRITION DES PLANTES, DES ANIMAUX, DES HOMMES

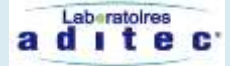
AGROFOURNITURE

AGROALIMENTAIRE

42 pays  
74 unités industrielles  
4200 collaborateurs  
Gouvernance familiale  
et indépendante  
CA = 2 Milliards €



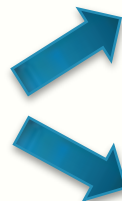
AGROCHIMIE



2013

## HOLDING GROUPE : Risk Management

- Couverture Assurances
- Politique SSE Groupe
- Animation Comités Prévention Groupe
- Référentiel Groupe
- Outils : Partage Documentaire, Veille réglementaire
- Visites Prévention Achats mutualisés



## HOLDING AGROCHIMIE : Pôle SSE

- Affaires réglementaires
- Coordination
- Conseil
- Appui Opérationnel
- Contrôle



*Animation transversale*



- Référents SSE : Responsables & Assistants QSE, Responsables de Production
- Sociétés France : UES

# LA DEMARCHE PENIBILITE S'INSCRIT DANS LE CADRE D'UN CHANTIER PREVENTION BRANCHE




- Appliquer la démarche quelque soient les effectifs et les taux d'exposition
- Gagner en culture préventive
- Fédérer, Structurer
- UES : Cadrer par un Accord Branche
- Percoler à l'international
- Protéger à long terme les employeurs et les collaborateurs



1. LANCEMENT DE LA DEMARCHE – OK à fin mars 2012
2. REALISATION DES DIAGNOSTICS PENIBILITE – OK à fin avril 2012
3. VALIDATION DES DIAGNOSTICS PENIBILITE (objectivité, cohérence & représentativité société + Branche ) - OK à fin juin 2012
4. PROPOSITIONS DES PLANS D’ACTION INDIVIDUALISES - OK à fin août 2012
5. SENSIBILISATION DES DG AUX PLANS D’ACTION - OK à fin septembre 2012
6. DEPOT DE L’ACCORD BRANCHE - OK à fin avril 2013
7. 2013 / 2016 → DEPLOIEMENT DES OBJECTIFS DE L’ACCORD




## 1. DETERMINATION DU RISQUE BRUT

- Critères fréquence, intensité, gravité
- Prise en compte des mesures préventives collectives
- Comptage des effectifs concernés

	$76 \leq R_{\text{brut}} \leq 125$	Risque de pénibilité important. Effectifs concernés à prendre en compte dans le comptage des effectifs exposés aux facteurs de pénibilité.
	$27 \leq R_{\text{brut}} \leq 75$	Risque de pénibilité avéré. Effectifs concernés à prendre en compte dans le comptage des effectifs exposés aux facteurs de pénibilité.
	$1 \leq R_{\text{brut}} \leq 26$	Risque de pénibilité faible. Effectifs concernés à ne pas prendre en compte dans le comptage des effectifs exposés aux facteurs de pénibilité.

## 2. DETERMINATION DU RISQUE RESIDUEL

- Prise en compte des mesures de protection individuelles et collectives
- Détermination des plans d'action

	$76 \leq R_{\text{résiduel}} \leq 125$	Risque inacceptable nécessitant un plan d'action de priorité 1.
	$27 \leq R_{\text{résiduel}} \leq 75$	Risque tolérable avec plan d'action de priorité 2 (de 46 à 75) ou de priorité 3 (de 27 à 45).
	$0 \leq R_{\text{résiduel}} \leq 26$	Risque de pénibilité maîtrisé. Pas de plan d'actions à mettre en oeuvre.

Les postes exposés aux facteurs de pénibilité avec un risque tolérable, occupés par du personnel âgé d'au moins 55 ans, font l'objet d'un plan d'actions de priorité 1.

**CONFIDENTIEL**

2013

**CONFIDENTIEL**

2013





# ACCORD PENIBILITE UES : Surveillance Santé



FICHES DE POSTE

FIPE

Avis d'aptitude

**ENTRETIENS DE RETOUR  
HIERARCHIQUES pour toute absence > 4  
semaines**

2013

# INFORMATION SUR LE CONTENU DE L'ACCORD PENIBILITE UES : Mesures de prévention

**CONFIDENTIEL**

2013

## → Répartir les rôles :

- Ressources SSE : analyses de risques
- Ressources RH : suivi individuel des collaborateurs

## → Structurer l'interface RH/SSE = Animer les GEH :

- Vision dynamique des polyvalences
- Vision dynamique des modifications de poste
- Vision proactive à la conception des postes

## → Investissement outil EVALUTHYSS

# ENJEUX EVALUTHYSS

## 1. ETRE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE

- Disponibilité DU
- Disponibilité des FIPE
- Accord Pénibilité

## 2. SE COUVRIR JURIDIQUEMENT

- Traçabilité des données postes de travail & individuelles, opérationnelles, réglementaires et règles de l'art
- Exhaustivité des données
- Cohérence des données
- Disponibilité des données

## 3. AMELIORER LES ANALYSES DE RISQUES

- Prévention des accidents & Maladies Professionnelles
- Articulation Risques Professionnels / Pénibilité = DU
- Approche par GEH
- Analyse en mode projet
- Amélioration analyse du risque chimique
- Intégration des RPS



## 4. SUIVRE LES INDIVIDUS

- Articulation SSE/RH
- Mise à disposition des données pertinentes à la Médecine du Travail

## 5. IMPLICATION DE TOUS ACTEURS

- Référents SSE / RH
- Managers de proximité
- Structuration des rôles & responsabilités : Gestion des profils

## 3. ALIMENTER LES FORMATIONS AU POSTE

- Exhaustivité de la fiche de poste